

Accaparements des terres

La complicité de l'Etat décriée

Par Anderson Diédri

Les accaparements de terres par les multinationales inquiètent énormément puisqu'ils mettent en danger la vie des populations qui se retrouvent sans véritable moyen de subsistance. C'est ce que fait remarquer l'ONG International Grain (basée en Espagne) dans un rapport qui a été officiellement présenté le samedi 13 décembre 2014 à Inades à Cocody.



Les accaparements de terres par les multinationales menacent les populations.

Dans son rapport publié en septembre dernier intitulé «Planète huile de palme : Les paysans paient le prix fort pour l'huile de palme bon marché», l'ONG Grain aborde de manière détaillée la question de l'accaparement des terres dans le monde par des sociétés étrangères pour y établir des plantations de palmiers à huile depuis 2000. Dans le résumé du rapport, lu par Alphonse Yombouino, directeur exécutif de l'ONG Association pour le développement durable et la protection de l'environnement (Adape) Guinée, il est noté qu'«au cours de 15 dernières années, des sociétés étrangères ont signé plus de 60 accords représentant une superficie de près de 4 millions d'hectares en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest pour développer des plantations de palmiers à huile». Pour Ange David Baimey, représentant pays anglophone pour l'ONG Grain, les acquisitions massives de terres sont préoccupantes. «L'huile de palme, c'est pour contribuer à la fourniture en biocarburant du marché international. Ça veut dire qu'aujourd'hui, nous petits producteurs ivoiriens, on nous prend les terres et les terres sont utilisées pour faire du biocarburant pour les voitures en Europe.

Nous pensons que c'est un modèle qui n'est pas viable et qui est malsain», dénonce-t-il. Il souligne que les multinationales utilisent souvent la ruse pour acquérir les terres des populations et ne respectent pas ensuite leurs engagements vis-à-vis de celles-ci. «Il y a des contrats sur 50 000 hectares de terres qui ne tiennent même pas sur une seule feuille ou des cas où il n'y a pas de contrats et les entreprises prennent les terres et les exploitent, ou on réunit souvent les communautés, on abuse d'elles parce qu'on dit : "voilà le document, signez parce que c'est ce qui va vous permettre de travailler dans la nouvelle usine qu'on va créer". Et quand ils finissent de signer pour beaucoup, qui ne savent pas lire, après les entreprises le montrent pour dire : "Ils ont signé, c'était la réunion de consentement". C'est des cas qu'on a documenté et qui sont clairs ici en Côte d'Ivoire que dans d'autres pays», explique Ange David Baimey.

Les populations menacées

Mais dans ces acquisitions massives de terres par les entreprises, la complicité de l'Etat est décriée. Marie Viviane Yalé, pré-

sidente de l'ONG Organisation ivoirienne pour la paix (OIP), également membre de la chefferie à Guitry, raconte que ce phénomène prend de l'ampleur dans sa localité. «Si ce n'est pas des multinationales avec le secours de l'Etat, ce sont des individus nantis qui s'accaparent les terres qui appartiennent à des communautés. En effet, lorsque l'Etat fait des déclassements, les communautés ne sont pas souvent informées. Et ce sont ces nantis qui sont souvent de hautes autorités administratives et politiques qui détiennent les informations et qui s'accaparent ces forêts», fait-elle remarquer. Elle soutient que la forêt du Gôbodiéou est à cet effet aux mains d'individus aujourd'hui. 2 300 hectares seraient concernés. Elle ajoute également que du fait de l'exploitation des terres par les entreprises, les habitants ne peuvent plus avoir accès aux ressources, prenant ainsi en otage leur moyen de subsistance. «Aujourd'hui les familles ne peuvent plus aller pêcher parce que ces terres sont aux mains d'autres personnes et ces rivières sont en train de disparaître à cause des activités agricoles intenses autour de ces rivières», s'inquiète Marie Viviane Yalé. Baimey soutient aussi que le certificat foncier n'est pas une solution à la sécurisation des terres. «Aujourd'hui, la question de la titrisation ou le fait d'avoir des titres privés augmentent les accaparements de terres», note-t-il. Il suggère plutôt des titres collectifs. Koné Kadidia, directrice de Inades Formation Côte d'Ivoire et point focal régional de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (Copagen) conseille aux populations de ne pas céder leurs terres, surtout aux profit de cultures industrielles (palmier, hévéa, etc.) au point de ne plus disposer de terres pour cultiver à manger.